



MECS AUTO POUR LES PROFS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 11/01/2024

Echéance le : 29/02/2024

CS/SB

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

TVA : FR12902550565

Page :1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
4344588	0165285	CDE 1HJSNCRP3		Zone Expedition : 03			4979889
Désignation	N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 4979889 DU 11/01/2024 **							
COMMENTAIRE R.A. : NUMERO DE COMMANDE : 1HJSNCRP3							
E:LOT 2 FILT HAB CHARBON PSA	1612920480 C07805	1,00	4	28,70	44,00	16,07	16,07
E-BIELLETTE STAB PSA	1634883880 C11108	2,00	4	33,88	40,00	20,33	40,66
E-FILTRE HUILE PSA	E149134 ALP805	1,00	4	15,15	44,00	8,48	8,48
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 65,21							
INFORMATION : POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNEE QUI SUIVRA LA RECEPTION DE VOS COLIS TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE							
Total hors taxe				Montants TVA		Total T.T.C	
PI : 65,21				(4) 20,000		78,25	
MO : 0,00 65,21				65,21			
DIV : 0,00				13,04			

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document N° Client N° Commande

4344588 0165285 4979889

Echéance le : 29/02/2024

11/01/2024

78,25



MODALITES ET CONDITIONS DE REGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et au plus tard dans un délai de 15 jours. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article 1763 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir déduire des pénalités d'écoulement sur les sommes exigibles et non payées à partir de la date de facture prévue par la loi, à raison de 3 (trois) pour 100 (cent) par mois d'échéance à compter de la date d'échéance desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être ajoutée à l'acheteur.

RESERVE DE PROPRIETE : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L.871-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acheteur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPETENCE : En cas de contestation entre co-contractants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.